

DEVENIR TUTEUR D'ALTERNANT EN TRAVAUX SUR CORDES

FICHE FORMATION

OBJECTIFS

- Accompagner la mise en place du tutorat dans votre entreprise
- S'assurer du maintien des Acquis et des compétences du tuteur dans le secteur d'activités des travaux sur cordes
- Assurer un suivi du tutorat par une individualisation tout au long de la période d'alternance
- Répondre à l'obligation réglementaire du Code du travail sur le Tutorat (articles D6324-2 à D6324-6)
www.legifrance.gouv.fr

CONTENU

Accompagnement au tutorat

- Accueillir, aider, informer et guider les bénéficiaires du tutorat
- Organiser avec les salariés intéressés l'activité des tutorés dans l'entreprise et contribuer à l'acquisition des savoir-faire professionnels
- Veiller au respect de l'emploi du temps du bénéficiaire
- Assurer la liaison avec l'organisme ou le service chargé des actions d'évaluation, de formation et d'accompagnement des bénéficiaires à l'extérieur de l'entreprise
- Participer à l'évaluation du suivi de la formation

Mise à jour des Acquis et des Compétences

- Maintenir et actualiser ses savoirs et savoir-faire dans le domaine des travaux sur cordes (réglementation, techniques et référentiels de formation)

Individualisation du tutorat

- Assurer un suivi du tutoré en entreprise à travers des entretiens et fiches de suivi d'évaluation des acquis

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques
Formation individualisée accompagnée
Formation hybride : alternance de travaux en distanciel et de travaux en groupe en présentiel, théoriques et pratiques

PUBLICS

Salarié

PRÉ-REQUIS

Justifier d'une expérience d'au moins deux ans dans le domaine des travaux sur cordes.

DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.

MODALITÉS D'ADMISSION

Après entretien

VALIDATION

Attestation de fin de formation

NIVEAU DE SORTIE

Sans équivalence de niveau

SERVICES VALIDEURS

Le Greta remet une attestation de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dispositif d'appréciation des résultats prévu par le Greta

TARIF

504 €

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.



DURÉE INDICATIVE

21 heures dont 7 heures de formation à distance

DATES DE SESSION

Du 03/10/2024 au 04/10/2024
(+7h de formation à distance)
2 sessions par an (au printemps et à l'automne)

LIEU DE FORMATION

GRETA Ardèche Drôme
305 rue de Cocause
26150 DIE

CONTACTS

Philippe KREBS
Sylvie VINCENT
04 75 22 14 08
tsc@greta-0726.fr

LES + DE LA FORMATION

- Bénéficier de l'aide à la fonction tutorale de 230 € par mois (pendant 6 mois)
- Se conformer au Code du travail
- Favoriser la transmission des compétences au sein de votre entreprise
- Réussir l'intégration des salariés en alternance.

INDICATEURS 2023

Taux de satisfaction

99 % de satisfaction pour l'ensemble des formations travaux en hauteur

Taux de retour à l'emploi

100 % de retour à l'emploi à 6 mois

MAJ le 01/07/2024

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.

LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAc - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE - PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS